
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 05/05/2026 							
Délégation n° 2026-37	Conseil Municipal du 28 avril 2026							
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires							
<p>Le Mardi Vingt Huit Avril, deux Mille Vingt Six à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, Salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur le Maire.</p> <table border="1" data-bbox="167 683 478 1164"> <tr> <td>Date de convocation : 14/04/2026</td> </tr> <tr> <td>Membres présents : 31</td> </tr> <tr> <td>Membres ayant donné pouvoir : 1</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) excusé(s) : 0</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) non excusé(s) : 0</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants : 33</td> </tr> <tr> <td>Affiché le 05/05/2026</td> </tr> </table> <p><b>Présents</b> : Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Régis LEPRETRE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Madame Marie-Josée POMMIER, Monsieur Damien HAGNERÉ, Madame Loëtitia PHILIPPOT, Monsieur Philippe RAMET et Madame Pauline FOURNIER <b>Adjoint</b>, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Bérénice ROUX, Monsieur Serge MATHIAS, Madame Nathalie BONVOISIN, Monsieur Emmanuel LEPRETRE, Madame Allison CALOIN, Monsieur Fabien RAMET, Madame Aurélie HENRIETTE, Monsieur Arnaud HOLMÈS, Madame Athénaïs CATHERIN, Monsieur Philippe CARALP, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Laurent WAROT, Madame Cécile LOTH-FOURNIER, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Antoine DE ROCQUIGNY, Monsieur Franck CAUX, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Paul BERRIER, Madame Brigitte DHALENNE et Monsieur Dominique RAMET, <b>Conseillers municipaux</b>.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir</b> : Monsieur Franck CAUX à Monsieur Franck TINDILLER.</p> <p><b>Absent (s) excusé (s) : 0</b></p> <p><b>Absent (s) non excusé(s) : 0</b></p> <p><b>Votants : 33</b></p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Madame Nathalie TILLIER</p> <p><b>Objet : Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2025</b></p>		Date de convocation : 14/04/2026	Membres présents : 31	Membres ayant donné pouvoir : 1	Membre(s) excusé(s) : 0	Membre(s) non excusé(s) : 0	Nombre de votants : 33	Affiché le 05/05/2026
Date de convocation : 14/04/2026								
Membres présents : 31								
Membres ayant donné pouvoir : 1								
Membre(s) excusé(s) : 0								
Membre(s) non excusé(s) : 0								
Nombre de votants : 33								
Affiché le 05/05/2026								
Rapporteur : Monsieur Régis Lepretre, Adjoint aux finances								
Synthèse de la délibération :	Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2025							

Après avoir adopté le Compte Financier Unique du budget principal de la Ville et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

# VILLE - Affectation des résultats année 2025

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2025	15 760 474,49	17 693 893,07	1 933 418,58	5 336 538,29	3 209 931,29	-2 126 607,00
Résultats 2024 reportés		1 391 348,71	1 391 348,71		247 102,61	247 102,61
<b>Résultats année 2025</b>	<b>15 760 474,49</b>	<b>19 085 241,78</b>	<b>3 324 767,29</b>	<b>5 336 538,29</b>	<b>3 457 033,90</b>	<b>-1 879 504,39</b>
Restes à Réaliser 2025				1 835 661,00	1 577 125,14	-258 535,86
<b>Résultat Global</b>			<b>3 324 767,29</b>			<b>-2 138 040,25</b>

Résultat de fonctionnement dégagé en 2025	3 324 767,29	
Affectation obligatoire à l'investissement	2 138 040,25	Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent de fonctionnement reporté en 2026	1 186 727,04	Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement
déficit :it d'Investissement reporté en 2026	1 879 504,39	Compte 001 - D.I - déficit reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	2 138 040,25
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement	0,00	1 186 727,04
001-DI : déficit antérieur reporté en Investissement	1 879 504,39	
Restes à Réaliser Recettes	0,00	1 577 125,14
Restes à Réaliser Dépenses	1 835 661,00	
<i>Solde</i>	3 715 165,39	4 901 892,43
Solde excédentaire :		1 186 727,04

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 05 Mai 2026 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Sébastien BAILLET

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.